

Rectificatif

Générale

colonial

## Rectificatif n° 1375 à l'arrêté n° 1351 du .18 octobre 1962.

n° 1351

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
26 octobre 1962

Numéro JO  
n° 10 du 31/10/1962

Date du numéro  
31 octobre 1962

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 5

— Au lieu de: CERCLE DE TADJOURAH Bureau n° 10 — Oroborou — Président M, Billil Houmed. Lire : CERCLE DE TADJOURAH Bureau n° 19 — Oroborou — Président M. Ahmed Youssef.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,M. LEVALLOIS.